Image not found or type unknown

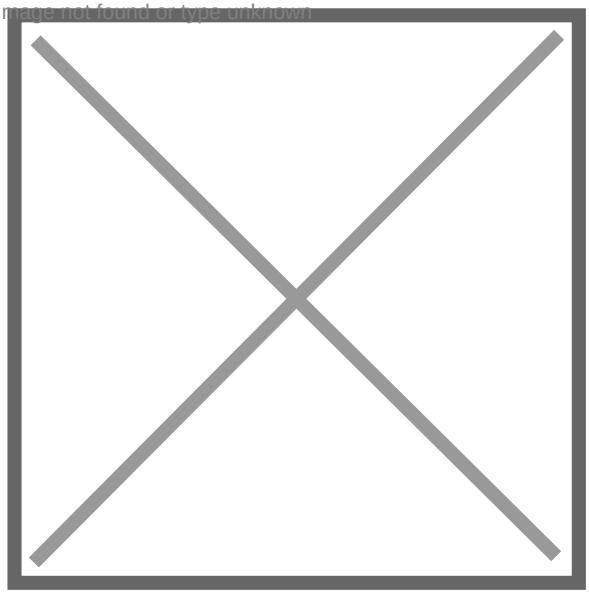

Peut- elle porter plainte pour harcèlement moral?

Par **delhol**, le **16/05/2009** à **10:33**

Bonjour,
Ma soeur a quitté son copain qui avait des crises de colère alors qu'elle n' avait rien fait, il la forçait à avoir des rapports sexuels avec lui contre son gré, il fume des joints .... .Elle est partie à 1000km de chez lui. Il a engagé un détective pour la retrouver, il la harcelait au tél, elle a donc changé de numero. Et un soir, il est venu chez elle, il lui a dit qu'il l'aimait, qu'il n' avait rien fait de mal et qu' il fera tout pour la ramener chez lui. Toute la nuit, il n' a pas arrété de sonner chez elle. Le lendemain matin, je l'ai emmené à la gendarmerie, pour voir ce qu'on pouvait faire, et déposer une main courante. Le gendarme nous a ri au nez en disant que les mains courantes ça n' existait pas et tant qu' il ne la pas touché, il ne peux rien faire. Depuis, elle reçoit des lettres, où il répéte toujours la méme chose et la fait culpabilisé.
Peut- elle porter plainte pour harcelement moral?
Je vous remercie d' avance pour votre aide.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés